



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Mais

Question écrite n° 11845

Texte de la question

M Adrien Zeller appelle l'attention de M le ministre de l'agriculture et de la forêt sur la situation très préoccupante du marché français du maïs. En effet, alors que la CEE laisse entrer chaque année 2 millions de tonnes de maïs américain en Espagne, elle freine des exportations de maïs français hors de l'Europe. Or, il semble que, sans la mise en œuvre d'un programme d'exportation de 2,7 millions de tonnes de maïs vers les pays tiers avant la fin de campagne en cours, les organismes collecteurs seraient contraints de mettre du maïs à l'intervention et les producteurs seraient alors victimes de l'effondrement des cours. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître les mesures que le Gouvernement entend prendre pour rétablir l'équilibre entre l'offre et la demande au sein de la CEE et préserver le revenu des producteurs.

Texte de la réponse

Reponse. - En 1988, la France a battu son record de production de maïs avec plus de 14,5 millions de tonnes, contre 12,5 en 1987. Ce volume exceptionnel pouvait laisser craindre des difficultés d'écoulement. Il s'est heureusement conjugué à des prix élevés du soja et des autres produits importés concurrents des céréales en alimentation animale : cette situation permettra d'absorber plus de 5 millions de tonnes directement à la ferme et par le biais des fabricants et d'exporter un volume équivalent vers nos partenaires de la Communauté européenne. Cependant, ces débouchés traditionnels ne suffiront pas à équilibrer le bilan de l'offre et de la demande : des exportations sur pays tiers s'imposaient. La France a obtenu, dans le courant de l'automne dernier, une adjudication de la restitution dont le volume a été régulièrement augmenté et qui est ouverte jusqu'au 22 juin 1989. Le 1er juin, sur notre demande, la commission supprime l'abattement de 3 ECU la tonne qui affecte normalement le montant des restitutions lors du changement de campagne, ce qui avive l'intérêt pour l'exportation. On estime que le volume total de nos exportations de la campagne 1988-1989 atteindra 2,3 millions de tonnes sur pays tiers, contre 617 000 tonnes en 1987-1988. Pour permettre aux collecteurs de tirer tout le parti possible de la demande du marché, il avait été décidé dès le 13 avril de reporter la date de fermeture de l'intervention du 31 mai au 30 juin de cette campagne. Il est néanmoins probable que des volumes relativement importants seront livrés à l'intervention publique : ce phénomène est naturel pour une campagne excédentaire, et il y a bon espoir que la CEE pourra écouler les stocks publics sans difficulté majeure, car le marché mondial s'est assaini depuis un an. En attendant, la France a fait réviser la liste des centres d'intervention du maïs : les conditions des livraisons en seront améliorées. Sans doute, les prix de marché ont reculé par rapport à la campagne précédente. Cette baisse limitée, de l'ordre de 3 p 100, est néanmoins à rapprocher de l'augmentation de la production, qui est d'environ 16 p 100. Il faut bien saisir que, si la France veut poursuivre la remarquable croissance de sa production de maïs, elle doit s'efforcer de maintenir sur son marché des prix modérés : c'est à cette condition que l'économie du maïs reposera sur des fondements solides. En attendant, on a pu observer au cours de ce printemps que les emblavements sont stables : les agriculteurs français maintiennent leur confiance dans la culture du maïs.

Données clés

Auteur : [M. Zeller Adrien](#)

Circonscription : - Union du Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11845

Rubrique : Agro-alimentaire

Ministère interrogé : agriculture et forêt

Ministère attributaire : agriculture et forêt

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée le : 17 avril 1989, page 1726